

## SYNTHÈSE DES ATELIERS DU MATIN

Cet atelier avait pour objectif de définir et d'enrichir les actions qui sont mises en place entre les lycées et les universités. L'idée est d'aboutir, entre le secondaire et le supérieur, à une meilleure connaissance mutuelle, qui prenne en compte les contraintes, les besoins et les attentes de chacun. Aussi bien pour faire évoluer les représentations (et permettre des orientations éclairées) que pour mettre en place une orientation active efficace, de réels liens doivent se nouer.

Il convenait de se pencher sur les actions existantes, et d'en analyser la pertinence, afin que l'accompagnement des lycéens vers l'université prenne tout son sens, comme celui des étudiants à leur entrée à l'université. L'accompagnement à la construction du parcours de l'élève ou de l'étudiant se décline selon deux volets :

- lui permettre de faire des choix raisonnés ;
- favoriser sa réussite une fois les choix effectués.

### 1. Les actions visant à familiariser le lycéen avec l'université

#### a. La venue à l'université

L'accès à l'université est vécu par beaucoup comme une rupture. Les universitaires déplorent que certaines représentations négatives perdurent (l'anonymat, l'absence d'encadrement, le manque de débouchés...) ; l'université est trop souvent une solution de repli et n'apparaît pas assez en premier vœu. Ces représentations sur l'université sont confortées par une information en lycée qui fait souvent la part belle aux filières sélectives (classes préparatoires, BTS, IUT...). Une venue à l'université semble indispensable pour lutter contre cette appréhension du campus. Cela est encore plus vrai pour les lycéens non rennais. Dans certaines villes (Bain, Vitré...), pourtant proches, il faut avoir une politique volontariste pour lutter contre l'enfermement géographique des jeunes, qui n'envisagent pas de venir étudier à Rennes.

La durée de la visite a son importance. Une visite de deux heures est trop courte. Pour appréhender les différentes facettes de l'université, il est préférable de prendre du temps. Une visite bien organisée peut permettre une approche beaucoup plus complète que ne le permet une simple venue aux journées portes ouvertes.

Les différentes activités qui peuvent être envisagées :

- suivre un cours en amphi ou un TD, une immersion qui fait évoluer les représentations et prendre conscience des attendus (prise de notes...) ;
- visiter la BU, les différentes salles (TD, TP) et manger au RU, pour se familiariser avec ces lieux ;
- avoir une présentation de différentes formations ;
- visiter des laboratoires de recherche, prendre conscience de la spécificité de l'université et échanger avec des enseignants-chercheurs ;
- échanger avec des étudiants ;
- suivre une conférence, développer l'intérêt pour ce qui se fait à l'université, pôle d'excellence (à Rennes 1, l'opération « Amphis des lycéens », créée il y a deux ans à la faculté des sciences économiques, est étendue à plusieurs autres disciplines).

Les difficultés et limites :

- coût pour les lycées éloignés ;
- une journée trop dense ne permet pas toujours de dégager du temps pour des échanges ;
- la taille des groupes, limitée pour permettre certaines visites et des échanges ;
- les élèves doivent être intéressés, la préparation en amont est essentielle ;
- initiative ponctuelle autour d'une seule voie de formation ;
- nécessité d'un engagement de tous pour dépasser les problèmes d'organisation.

Lors de ces visites, il est important que les lycéens soient accueillis par des étudiants, dont ils écoutent le discours avec un intérêt qu'ils n'accordent pas forcément aux enseignants. Il est cependant nécessaire que

des échanges aient lieu aussi avec des enseignants, ou en présence d'enseignants, pour éviter des présentations du seul point de vue des étudiants.

#### *b. Les interventions dans les lycées*

Différentes personnes peuvent intervenir dans les lycées, sous forme de conférences, d'échanges ou sur un stand dans un forum. Dans tous les cas, l'intérêt de ces rencontres dépend très fortement de la manière dont elles ont été préparées avec les élèves, de l'investissement des enseignants.

Le témoignage d'anciens élèves permet des témoignages directs, auxquels les lycéens peuvent aisément adhérer. Leur limite réside dans une présentation qui peut être subjective, sans vision d'ensemble ou de long terme.

Une information, par des universitaires, sur les formations offertes à l'université permet également de présenter les différents dispositifs mis en place pour l'accompagnement des étudiants.

L'intervention de professionnels permet une évocation concrète de quelques débouchés et des formations suivies en amont. Cet apport est toutefois parcellaire et n'est pas représentatif de l'offre des universités.

La présentation de leurs travaux par des doctorants permet de développer l'intérêt des élèves pour ce qui se fait à l'université et de présenter sa spécificité, le lieu où l'essentiel de la recherche se fait. L'enthousiasme de jeunes universitaires peut motiver des lycéens à explorer ces voies. La recherche n'est cependant qu'un des axes du travail à l'université et peut donner une vision un peu déformée de la réalité.

Des universitaires peuvent intervenir dans le cadre de certains cours au lycée.

#### *c. La participation à des salons ou des forums*

Ces événements, qui peuvent être complémentaires, sont remis en cause par beaucoup des personnes qui participent aux ateliers : pléthore de stands, informations délivrées rapidement, ambiance tour de Babel qui n'incite pas à une réflexion plus approfondie. Une préparation et une exploitation des salons avec les élèves est nécessaire pour éviter une consommation stérile.

Tout le monde s'accorde sur l'effort qui doit être fait pour améliorer la lisibilité des études universitaires :

- en termes de contenu (les intitulés des enseignements sont trop souvent obscurs pour les lycéens, les étudiants et les conseillers d'orientation) ;
- en termes de débouchés, qui gagneraient à être exprimés plus clairement : un nom de métier n'est pas toujours évocateur, alors que les missions associées au métier sont plus parlantes.

#### *d. Les cordées de la réussite*

L'expression « cordées de la réussite » désigne des partenariats, mis en place entre un établissement d'enseignement supérieur (grandes écoles, universités), d'une part, des lycées et/ou collèges d'autre part. Ils ont pour objectif de promouvoir l'égalité des chances et la réussite des jeunes face à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Le partenariat se traduit concrètement par la mise en œuvre d'actions multiples et structurantes : tutorat, accompagnement académique et scolaire, accompagnement culturel, internat ou hébergement, aides diverses, etc., qui constituent des réseaux de solidarité entre les divers niveaux d'enseignement. Ces cordées, qui sont animées par des jeunes des établissements d'enseignement supérieur, visent à lever les obstacles psychologiques ou culturels en créant, par un accompagnement adapté, un pont entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur. L'objectif est de faire changer le regard et les a priori que les jeunes portent sur ces filières, de faciliter, par la communication des expériences et la transmission des codes appropriés, le passage vers l'enseignement supérieur dans une perspective de réussite et d'ascension sociale. Ces opérations doivent permettre de développer l'ambition et de lutter contre l'enfermement social et géographique.

#### *e. Une information auprès des professeurs ou des parents d'élèves*

Il semble important de développer une information sur les dispositifs d'accompagnement à l'université (sur ce qu'est une L1), les formations proposées et les débouchés professionnels (observatoire des universités de Bretagne, enquête d'insertion).

Des représentations obsolètes perdurent également dans les familles. Une information auprès des parents pour présenter une image plus juste de l'université serait utile, en abordant également des aspects très concrets (logement, transport...).

On gagnerait aussi à favoriser des échanges entre professeurs de lycée et professeurs d'université. Des visites de l'université, de ses laboratoires, avec éventuellement une conférence, par les enseignants de lycées

sans leurs élèves, permettraient de faire connaître aux professeurs les évolutions récentes du fonctionnement universitaire (sûrement différent de celui qu'ils ont connu) et de faire le lien entre le contenu de leur cours et celui de l'université. Une action de ce type a eu lieu pour les professeurs de physique-chimie, elle a été appréciée mais n'a touché que peu d'enseignants.

#### *f. Remarques générales sur ces actions*

Ces dernières années, une évolution a été observée avec des actions plus construites qu'auparavant dans les lycées à destination des professeurs du secondaire, dépassant la simple information sur les cursus : présentation des évolutions récentes en matière d'études universitaires, en mettant l'accent sur l'encadrement des étudiants. Ces initiatives ont été appréciées mais n'ont pas toujours recueilli le succès attendu, faute d'un public assez nombreux.

Plus généralement, les actions à destination des lycéens ne concernent qu'un faible nombre d'établissements. Comment solliciter plus d'établissements, notamment les plus éloignés des villes universitaires ?

Elles nécessitent une préparation en amont avec les élèves et une exploitation en aval, sans quoi elles n'apportent qu'à très peu d'élèves, les autres risquant de ne pas savoir s'investir. Il faudrait également prévoir une évaluation de l'impact de ces visites, non pas à chaud, mais dans un second temps, lors de leur exploitation en lycée. Ce retour aux universitaires permettrait d'infléchir ce qui est proposé pour gagner en pertinence et en efficacité.

Ces actions sont des temps forts qui ne répondent pas forcément aux interrogations des lycéens au moment où ils se les posent. Une proposition consisterait à avoir une présence régulière d'étudiants en lycée (hebdomadaire ou mensuelle...), des anciens élèves qui serviraient de relais. Cela nécessiterait :

- la mise en place d'une politique volontariste pour se constituer un réseau important d'anciens élèves. Leur témoignage est plus convaincant auprès des lycéens (les cordées mises en place avec des contacts réguliers étudiants-lycéens fonctionnent bien). Il permet un discours crédible sur le vécu à l'université. Un tel réseau pourrait de plus apporter un retour d'expérience intéressant aux enseignants. Il faciliterait également la mise en place de relations pérennes avec les établissements du supérieur ;
- la prise en compte dans leur parcours universitaire de l'engagement de ces étudiants dans les lycées. Cela pourrait être mis en place avec une UE (unité d'enseignement) d'ouverture, de projet sociétal.

## **2. Les pratiques pédagogiques : information ou apprentissage ?**

Quelles pratiques ? Quand ? Comment ? Par qui ? Différents acteurs peuvent intervenir sur ce champ de la construction du parcours et dans différents enseignements : disciplinaire, enseignement d'exploration et accompagnement personnalisé. Au moins pour une part, l'accompagnement des élèves dans ce domaine peut être personnalisé. Or, davantage encore qu'au sein des disciplines, il existe des inégalités entre les élèves. Il convient sûrement de ne pas apporter la même chose à tous, alors qu'ils ne disposent pas tous des mêmes ressources à l'extérieur de l'école. Il faudrait pouvoir travailler spécifiquement avec ceux qui en ont le plus besoin, comme on peut le faire pour des difficultés disciplinaires. Cela nécessite un repérage des « élèves en difficulté d'orientation ».

### *a. Le calendrier*

Il ressort des échanges que le public lycéen cible des actions envisagées avec l'université doit principalement être celui de la classe de première, qui peut offrir des temps de formation (développement de compétences transversales), d'information (découverte des formations dans l'enseignement supérieur et de ses débouchés), de conseil et de dialogue. En seconde, la construction de capacités nécessaires à la construction de son parcours doit être entamée avec une première réflexion sur les problématiques d'orientation, mais le post-bac est encore loin et les élèves ont du mal à se projeter ; cela étant, il peut être important d'amorcer une action qui implique les universités dès la classe de seconde, dans la mesure où, en fin d'année, l'élève opère un choix de filière assez déterminant. En classe de terminale, compte tenu du calendrier de l'orientation active, le temps disponible pour la définition du projet est plus réduit. Il s'agit plus d'un temps disponible pour le choix.

Le calendrier des actions choisies doit permettre leur préparation en amont (pas trop tôt) et leur exploitation en aval (pas trop tard). Si le mois de janvier semble être une période adéquate, il faut penser que l'université doit éviter un afflux trop important d'élèves qui se révélerait difficile à gérer d'où l'intérêt de mixer les actions vers l'université et vers le lycée.

Plus généralement, la construction des savoir-faire nécessaires à la construction de son parcours doit être progressive au cours de l'ensemble de la scolarité et non seulement durant le cycle terminal, juste avant l'entrée à l'université. Ainsi, les compétences de lecture, en particulier, doivent être, dès le début du lycée, travaillées dans la perspective des études supérieures, pas uniquement dans la perspective des exercices proposés au baccalauréat, qu'il s'agisse de la lecture documentaire ou de la compréhension fine et de l'analyse des textes ; il en va de même de la construction d'une culture générale.

#### *b. Les objectifs et la réalité, en liaison avec les attentes des universitaires*

Les objectifs de ces actions sont pluriels. Ils visent en grande partie à faire tomber les préjugés négatifs sur l'université :

- faire connaissance avec l'université (ses structures, ses méthodes, ses formes d'évaluation, son offre de formation, ses débouchés) ;
- connaître les dispositifs d'accompagnement conduits dans le cadre du plan licence, notamment par rapport à la diversité des parcours possibles à l'université avec une spécialisation croissante et des passerelles envisageables ;
- lever l'angoisse des premières années d'université : informer l'étudiant qu'il a droit à l'erreur, et s'interroger, par conséquent, sur le sens de « l'échec » à l'université ;
- favoriser une projection cohérente dans un parcours universitaire.

Mais également à développer la compétence à s'orienter :

- s'auto-évaluer, connaître ses ressources ;
- faire preuve de curiosité et d'initiative ;
- rechercher et traiter les informations ;
- évaluer les risques et anticiper leurs conséquences ;
- réfléchir et agir par soi-même ;
- argumenter ses choix ;

Pour une construction efficace de son parcours, le jeune doit se prendre en charge, apprendre à s'informer par lui-même. Il doit avoir une approche dynamique, responsable, pour faire des choix raisonnés. Il ne peut s'en tenir à un projet fantasmé, qui risque de ne pas correspondre à son potentiel ou à ses goûts. Les universitaires constatent que beaucoup d'étudiants n'ont pas acquis les capacités indispensables à la construction de leurs parcours et se trouvent désemparés en L1 ou plus tard dans leurs études. Ils arrivent d'ailleurs à l'université avec une mauvaise connaissance des différentes filières.

Trop souvent, les actions mises en place ne portent que sur une information dont les lycéens ne tirent pas de réel bénéfice (pas d'appropriation, d'analyse critique). Il en ressort la nécessité de les inscrire comme un élément constitutif de la construction de leurs projets d'études, de l'apprentissage d'une démarche et non pas comme une simple visite de découverte des lieux. Ces actions doivent être pensées comme des temps d'apprentissage où les lycéens doivent être mis en questionnement (avant et après). Il s'agit d'avoir une approche pédagogique lors de ces temps consacrés à l'orientation.

Les pratiques doivent également contribuer à lutter contre l'enfermement géographique. Beaucoup d'élèves choisissent leurs études en faisant de la proximité un critère prépondérant.

#### *b. Les enseignants et l'orientation*

Beaucoup de professeurs s'estiment peu compétents en matière d'orientation : cela relève pour eux du rôle des COP. Si tous s'accordent à penser que l'information descendante ne suffit pas, il ne leur est pas aisé cependant de définir des pratiques adéquates dans lesquelles ils trouveraient naturellement leur place.

L'accompagnement à l'orientation est une mission complexe qui nécessite non seulement une connaissance de l'élève (en termes de niveau, de compétences, d'autonomie) mais également des compétences spécifiques. Il y a une forte complémentarité entre ce que peuvent apporter les professeurs et les conseillers d'orientation. Les enseignants, avec leurs qualités pédagogiques et leur bonne connaissance des élèves, peuvent les aider à acquérir une démarche raisonnée de recherche, à construire leur compétence à s'orienter. Il n'est pas nécessaire pour cela d'avoir une connaissance approfondie des différentes voies de formation envisageables.

Pour répondre néanmoins à la demande des enseignants, une formation des professeurs principaux par des conseillers d'orientation du supérieur est envisagée (voies de formation et insertion professionnelle). Le

manque de lisibilité des formations offertes est également soulevé, tant pour les enseignants que pour les jeunes. Sur ce point, des universitaires jugent que des progrès doivent être faits. Un emploi du temps typique d'un étudiant en L1 serait aussi utile pour mieux se rendre compte des contenus (ou plusieurs si une grande variabilité existe au cours d'une année).

Un travail commun des professeurs principaux et des conseillers d'orientation reste indispensable pour les élèves repérés en « difficulté d'orientation ».

#### *d. Les pratiques pédagogiques proposées*

Comprendre pourquoi certains élèves s'intéressent peu ou mal à la construction de leur parcours :

- Informations, sans accompagnement, trop présentes dans leurs études depuis le collège ?
- Comportements fréquents de type « on essayera dans une filière et puis on verra » ?
- Manque d'ouverture et d'analyse en s'en tenant à un projet-cible rêvé ?
- Capacité à trouver de l'information mais difficultés à l'utiliser pour construire son projet ?
- Unique objectif du bac, sans voir le lycée comme une préparation aux études supérieures ?

Les capacités nécessaires à l'acquisition de la compétence à s'orienter peuvent être développées tant dans les enseignements disciplinaires, qu'en enseignement d'exploration ou en accompagnement personnalisé. On pourra se référer au document académique [L'orientation au lycée](#)<sup>1</sup>.

L'accompagnement personnalisé permet de développer des capacités transversales (comme la prise de notes), importantes pour le parcours du lycéen, dans le cadre d'un dispositif interdisciplinaire. Ce dispositif pédagogique a été estimé comme fondamental pour préparer les lycéens aux activités cognitives en vigueur à l'université : expression écrite, orale, méthodes de travail (bibliographie, organisation du temps), argumentation, problématisation, apprentissage de l'autonomie. Il a été également souligné qu'un travail personnalisé de qualité nécessite des groupes à géométrie variable.

Les enseignements d'exploration doivent aussi servir à affiner les goûts et les intérêts des élèves pour tel domaine (pas seulement porter sur des capacités) : l'orientation, en effet, repose aussi sur un engagement, un élan vers un but qu'on se donne (pas seulement sur la connaissance d'un contexte ou de ses ressources).

L'approche par les métiers est réductrice, car elle impose d'affiner son projet précocement et renforce une représentation « en tuyaux d'orgue » des études, qui ne correspond pas à la réalité. Il peut s'agir d'une entrée « naturelle » pour les lycéens, mais elle doit conduire à une plus grande ouverture pour avoir une approche dynamique de la construction de son parcours.

Pratiques pédagogiques envisagées dans les ateliers :

- réflexion en amont des actions ponctuelles sur les attentes des lycéens, afin de les mettre en questionnement et de les préparer à la « réception » des informations ;
- travail sur la recherche d'informations en relation avec les conseillers d'orientation : si les élèves savent où trouver les informations (site Onisep...), ils ne savent parfois pas assez bien les traiter efficacement (se repérer dans les sites, trier et hiérarchiser l'information, approfondir la recherche...);
- travail sur un thème (exemple : « le nucléaire »), en envisager les multiples dimensions (scientifique, écologique, économique, juridique, médicale...) et dégager les multiples métiers associés en mettant en évidence la diversité des projets d'études associés. Permet de prendre conscience qu'à un secteur donné correspond un grand nombre d'activités professionnelles et de voies de formation ;
- des ateliers sur la lettre de motivation : développer la connaissance de soi (montrer en quoi un profil vaut le coup d'être retenu), dans la mesure où il faut faire un bilan sur ce que l'on sait faire, et l'estime de soi (ses atouts, ses intérêts) ;
- pour aider les élèves à acquérir de l'autonomie : mettre à disposition les documents qui permettent de préparer un cours et demander aux lycéens de construire une sorte d'exposé exploitant ces documents. Ce procédé, essayé par une enseignante, s'est révélé productif mais pour certains élèves seulement, d'autres ayant abandonné en cours de route (découragement devant la lecture et l'exploitation des documents, mauvaise gestion du temps de travail personnel, insuffisance du travail personnel...);

---

<sup>1</sup> Pour y accéder : [www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr) > Vers un nouveau lycée en 2010 > L'orientation et le nouveau lycée

- pour développer des capacités d'analyse et de communication : un ou des lycéens volontaires peuvent aller écouter une conférence ou participer à un forum et en faire une restitution orale devant la classe ;
- un travail d'orientation sur le statut de l'erreur, le droit à se tromper tout en tirant bénéfice au maximum de ses expériences (trop d'étudiants arrêtent de travailler quand ils ont décidé de changer de voie l'année suivante, sans tirer profit de l'année en cours) : proposer et analyser des parcours atypiques, des reconversions ;
- lors d'un forum au sein de l'établissement, proposer une offre importante (mini-conférences, ateliers...) permet d'obliger les élèves à faire des choix pour construire leur journée ;
- les démarches de projet (type TPE) permettent de travailler l'autonomie et l'initiative. L'autonomie se travaille dans la mise en démarche du jeune, il ne s'agit ni de l'abandonner à lui-même, ni de l'encadrer excessivement ;
- mettre en place dans l'établissement un lieu où est stockée toute l'information sur les différentes voies de formation et favoriser une recherche autonome ;
- utiliser le [Webclasseur de l'Onisep](http://webclasseur-demo.onisep.fr)<sup>2</sup> (identifiant : demo\_prof ; mot de passe : demo\_prof) comme outil permettant un travail commun, sur la durée, entre l'élève et les enseignants.

Plus généralement, une réflexion sur la responsabilisation des élèves au sein du lycée mériterait d'exister. Plusieurs enseignants et chefs d'établissement signalent que le lycée est trop encadré pour favoriser l'acquisition de l'autonomie. Dans le cadre ordinaire de la classe, le nombre d'élèves apparaît souvent comme un obstacle pour la construire... sûrement du fait d'un manque d'autonomie des élèves. Il s'agit pourtant du lieu où chaque enseignant peut « pas à pas » œuvrer dans cette voie en développant des pratiques permettant une différenciation pédagogique :

- la capacité de l'élève à s'auto-évaluer (nécessaire à la construction de son projet personnel avec par exemple des questionnaires à remplir par les élèves en aval d'une journée d'immersion) peut être travaillée par exemple dans le cadre d'évaluations formatrices au sein des disciplines ;
- la prise de notes : la question de son apprentissage suppose avant tout qu'il faille prendre des notes... et donc une mise en cause de la « dictée » (en étant conscient qu'il est difficile de prendre des notes pertinentes si le contenu n'est pas compris) ;
- l'analyse d'un travail raté (effectué à l'université par l'étudiant avec un professeur), permet d'exploiter réellement l'erreur, de reconnaître le droit à se tromper, mais aussi de développer les bases d'une autoévaluation ;
- à l'université, les UE de projet professionnel consistent en une démarche de projet sur une activité professionnelle ou un secteur d'activité (conditions de travail, cadre d'emploi, compétences, formation...) avec une méthodologie scientifique : documentation (sitographie proposée), interviews, rapport écrit et communication orale. Des activités de ce type pourraient trouver leur place au lycée.

### 3 - Collaboration, communication et échanges entre universitaires et enseignants de lycée

La construction d'un parcours est un processus long et évolutif. Il débute dans le second degré, se poursuit dans l'enseignement supérieur, et doit pouvoir prendre en compte les infléchissements éventuels. L'accompagnement du jeune, en amont comme en aval, est facilité si les différents acteurs se connaissent, se comprennent et ont l'occasion de construire et d'analyser en commun les actions qu'ils mettent en place.

#### a. Identifier les interlocuteurs et améliorer la communication

Tout le monde s'accorde sur la nécessité de rendre plus lisibles les différentes structures pour « l'extérieur », avec des interlocuteurs clairement identifiés pour faciliter les contacts :

- des interlocuteurs dans les lycées : un enseignant référent pour chaque université, dans chaque lycée, pour faire le lien avec les universitaires. L'existence d'un coordonnateur sur ces questions ne doit toutefois pas évoluer vers une spécialisation excessive qui entraînerait un désengagement des autres enseignants dans ce domaine. Une autre possibilité serait d'avoir un enseignant référent par pôle disciplinaire ou par discipline dans les lycées qui serait le contact des responsables des L1 ;

---

<sup>2</sup> <http://webclasseur-demo.onisep.fr>

- des interlocuteurs à l'université : un enseignant référent dans chaque département (ou UFR selon ce qui semble le plus pertinent) sur cette problématique de la liaison lycée-université ;
- des interlocuteurs au rectorat ou dans les inspections académiques pour les lycées et les universités.

Les coordonnées de chacun doivent être connues de tous. Plus généralement il faudrait peut-être constituer un « annuaire » pour savoir qui contacter pour se renseigner, pour organiser des actions... La création de listes de diffusion des deux cotés est également envisagée. Ce travail en commun est facilité si les personnes se connaissent (voir partie *b* suivante). La demande a été formulée de diffuser auprès de tous les listes des personnes inscrites dans les différents ateliers.

Pour toutes les actions mises en place, au-delà des aspects organisationnels, des échanges doivent exister avant et après :

- pour préciser les attentes des lycéens et des enseignants, qui peuvent être différentes selon les filières ;
- pour évaluer en retour le dispositif proposé en vue d'améliorations.

Au lycée comme à l'université, l'engagement de certaines personnes sur ces questions pose la question de la reconnaissance de leur engagement (dans les lycées, on observe une multiplication des professeurs « référents » : TICE, culture...).

#### *b. Travail en commun des enseignants de lycée et des universitaires*

Les thèmes de travail sur lesquels peuvent se retrouver les enseignants du lycée et de l'université sont nombreux. Plusieurs pistes ont été dégagées :

- réflexion conjointe sur l'échec à l'université, identification des qualités, capacités et savoir attendus chez les étudiants ;
- participation d'enseignants de lycée à des TD de méthodologie au premier semestre de L1<sup>3</sup> ;
- des enseignants-chercheurs pourraient venir exposer aux élèves ce que sont les contenus disciplinaires enseignés à l'université<sup>4</sup> ;
- échanges de quelques heures de cours entre universitaires et enseignants de lycée (une immersion qui apporterait une meilleure connaissance de l'autre milieu, des contenus d'enseignement) ;
- réflexion commune pour élaborer un programme évolutif ;
- donner l'accès à des cours d'universitaires en ligne ;
- rencontres à contenu pédagogique, davantage susceptibles d'intéresser les enseignants (même si la dimension orientation serait également attendue) ;
- collaboration entre enseignants chercheurs et professeurs du secondaire pour l'évaluation de projets.

#### *c. Faire participer les doctorants ou des étudiants de master*

Les doctorants sont *geek* : ils passent bien auprès des élèves et ont des éléments à leur apporter. Ils peuvent parler de leur recherche en ayant un discours crédible. Il serait envisageable de les faire intervenir en lycée, dans le cadre de leurs 40h d'obligation d'enseignement scientifique.

On peut aussi favoriser des tutorats que des étudiants de master assureraient auprès de lycéens.

#### *d. Formaliser les partenariats et les objectifs poursuivis*

L'existence de relations pérennes et structurées nécessite une formalisation entre les structures. Il faudrait généraliser le principe de signature de conventions entre chaque lycée et une ou des universités pour faciliter les échanges.

<sup>3</sup> Expérience depuis 3 ans d'une équipe mixte de méthodologie en L1 Eco/Gestion et AES, les TD sont réalisés à la fois par des enseignants du secondaire, des universitaires et des formateurs du Service Commun de Documentation. Ce type d'échange permet à la fois de mieux coller aux compétences réelles des lycéens et de réfléchir au contenu d'un tel enseignement méthodologique, plus ou moins ancré dans la discipline, afin de favoriser la réussite ultérieure de l'étudiant.

<sup>4</sup> Dans certaines disciplines il y a une différence forte entre le lycée et l'université. Les collègues du secondaire soulignent en effet que les lycéens ne voient une discipline qu'au travers de l'épreuve du bac qui la concerne et que cela les empêche d'en comprendre tous les aspects ou toute l'étendue.